

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°28 du 13 juillet 2011

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 28 janvier 2011 fixant la liste des emplois de conseiller d'administration de la défense.

Du 5 mai 2011

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 28 janvier 2011 fixant la liste des emplois de conseiller d'administration de la défense.

Du 5 mai 2011

NOR D E F H 1 1 1 2 4 8 9 A

Texte modifié :

Arrêté du 28 janvier 2011 (JO n° 30 du 5 février 2011, texte n° 1 ; signalé au BOC 11/2011 ; BOEM 350.4.1).

Référence de publication : JO n° 118 du 21 mai 2011, texte n° 3 ; signalé au BOC 28/2011.

Le ministre de la défense et des anciens combattants,

Vu le décret n° 2008-1314 du 12 décembre 2008 relatif à l'emploi de conseiller d'administration de la défense ;

Vu le décret n° 2008-1315 du 12 décembre 2008 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à l'emploi de conseiller d'administration de la défense ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2010 fixant le nombre d'emplois de conseiller d'administration de la défense ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2011 fixant la liste des emplois de conseiller d'administration de la défense,

Arrête :

Art. 1er. Les mots de l'article 3. de l'arrêté du 28 janvier 2011 susvisé :

« - chef du bureau des titres et statuts de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; »,

sont remplacés par :

« - adjoint au directeur des missions, chef du département reconnaissance et réparation de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; ».

Art. 2. L'article 3. de l'arrêté du 28 janvier 2011 susvisé est complété comme suit :

« - adjoint au directeur du centre ministériel de gestion de Toulon et chef de la division gestion individuelle ; ».

Art. 3. Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Art. 4. Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 5 mai 2011.

Pour le ministre et par délégation :

*La chef de service,
adjoite au directeur des ressources humaines du ministère de la défense,*

A. RIEGERT.